

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Samedi 16 janvier 2021

Grandson 18 h 00 Célébration œcuménique, semaine de l'Unité, Eglise Saint-Jean Baptiste. F. Lemrich, T. Gatete.

Dimanche 17 janvier 2021

Ballaigues 10 h 00 Célébration œcuménique. A. Gelin.

Rances 10 h 00 Culte. E. Roulet.

Giez 10 h 00 Culte. F. Lemrich.

Villars-Burquin 10 h 00 Culte de l'Unité. S. Mermod Gilliéron.

Method 10 h 00 Culte. Ch. Schindelholz.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9 h 30 à Baulmes

- Personne de confiance, capable de travailler de manière autonome et faisant preuve d'initiative et de flexibilité, consciencieuse, précise et discrète.
- Sens de la discrétion et du devoir de réserve.

Entrée en fonction: 1^{er} mai 2021

Renseignements complémentaires: M. Julien Cuérel, Syndic, au **079 231 30 35** ou par courriel: j.cuerel@baulmes.ch.

Les offres, accompagnées des documents usuels, sont à adresser **jusqu'au 31.01.2021** à la Municipalité de Baulmes, rue de l'Hôtel de Ville 9, case postale 26, 1446 Baulmes.

Nous vous garantissons une parfaite discrétion quant au traitement des dossiers.

La Municipalité



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Elections communales du 7 mars 2021

(Législature 2021-2026)

Nous vous rappelons que les listes de candidatures doivent être déposées **jusqu'au lundi 18 janvier 2021 à 12h00 au plus tard**. Elles sont à remettre au greffe municipal, pendant les heures d'ouverture du bureau.

Le bureau du greffe sera exceptionnellement **ouvert le lundi 18 janvier 2021 de 11h00 à 12h00**.

Des listes adéquates sont à la disposition des intéressés au bureau communal.

Greffe municipal

Recensement des chiens

Dans le cadre du recensement cantonal et en application de l'article 9 de la Loi sur la Police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Vuitebœuf informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal **jusqu'au 14 février 2021**:

- les chiens acquis ou reçus en 2020,
- les chiens nés en 2020 et restés en leur possession,
- les chiens décédés, donnés ou vendus au cours de l'année 2020 (pour radiation),
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention de chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Elections communales

Nous vous rappelons que les élections communales auront lieu le:

7 mars 2021

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales (soit pour la Municipalité, soit pour le Conseil communal) peuvent le faire auprès de la bourse communale, du lundi au jeudi de 9h00 à 11h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00, **mais jusqu'au 18 janvier 2021 à 12h00, dernier délai**.

Secrétaire du Conseil communal

Nous recherchons

**un/une secrétaire
pour la prochaine législature**

En cas d'intérêt vous pouvez contacter Steve Deriaz: 079 366 89 98.

Le bureau du Conseil

Situation de la population au 31 décembre 2020

A cette date, Baulmes comptait **1'084 habitants**, soit 904 suisses et 180 étrangers.

Suisses: 446 femmes et 458 hommes

Etrangers: 85 femmes et 95 hommes

La Municipalité

Pluviométrie 2020

Mois	Neige	Eau
Janvier		72,1 mm
Février	6 cm	195,3 mm
Mars		105,8 mm
Avril		57,7 mm
Mai		113,2 mm
Juin		123 mm
Juillet		30,7 mm
Août		80,6 mm
Septembre		79,5 mm
Octobre		184,3 mm
Novembre	3 cm	28 mm
Décembre	15 cm	141,2 mm
Total	24 cm	1'211,4 mm

Poste au concours

La Commune de Baulmes met au concours le poste de: **boursier/ière communal/e à 50%**

Missions principales:

- Tenue de la comptabilité communale.
- Gestion des salaires.
- Etablissement du budget en collaboration avec la Municipalité.
- Etablissement du bouclage annuel des comptes.
- Suivi du contentieux.
- Application des procédures comptables prévues par la Loi sur les Communes.

Profil souhaité:

- CFC d'employé/e de commerce ou titre jugé équivalent; une formation complémentaire en comptabilité constitue un avantage.
- Expérience dans le domaine de la comptabilité, si possible dans les finances publiques.
- Maîtrise impérative des outils informatiques de bureautique.



RANCES

Elections communales du 7 mars 2021 (Législature 2021-2026)

Nous vous rappelons que les listes de candidatures et de parrainages doivent être déposées **jusqu'au lundi 18 janvier 2021 à 12h00 au plus tard**. Elles sont à remettre en main propre à la greffe municipale.

Ouverture exceptionnelle du bureau de la greffe: le lundi 18 janvier 2021 de 11h00 à 12h00.

Ouverture habituelle le lundi de 18h00 à 19h00.

Le bureau communal



VALEYRES SOUS RANCES

Elections communales du 7 mars 2021

Nous vous rappelons que les listes de candidatures doivent être déposées **jusqu'au lundi 18 janvier 2021 à 12h00 au plus tard**.

A remettre au greffe municipal, pendant les heures d'ouverture du bureau ou à une date à convenir par téléphone (024 441 66 82).

Des listes adéquates sont à la disposition des intéressés au bureau communal.

La Municipalité

Pluviométrie en 2020

Total de l'année: 852,4 l/m²

La moyenne sur 52 ans est de: 914 l/m²

Mois avec le plus de précipitations:
Octobre: 147 l/m²

Mois les plus secs:
Juillet: 28,9 l/m²
Août: 39,7 l/m²
Septembre: 16,7 l/m²

La Municipalité

Recensement des chiens

En application de l'art. 9 de la Loi sur la Police des chiens du Canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal, **jusqu'au 31 janvier 2021**:

- les chiens acquis ou reçus en 2020;
- les chiens nés en 2020 et restés en leur possession;
- les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2020 (pour radiation);
- les chiens qui n'ont jamais été annoncés.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique, mise en place par un vétérinaire.

La détention de chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Vœux

Une nouvelle année commence. Nous l'espérons bien plus sereine que la précédente.

Qu'elle vous apporte des moments chaleureux, de la joie, du bonheur et surtout la santé. Tous nos vœux pour 2021.

La Municipalité



METHOD

Autorisation - Dispense d'enquête

La Municipalité a décidé, dans sa séance du 21 décembre 2020, d'autoriser la pose d'une véranda d'une surface de 6,6 m², non chauffée, apposée au bâtiment côté ouest et qui ne servira pas à l'habitation, sur la parcelle N° 42, propriété de M. Sommer Jacques, ruelle du Casino 1.

La Municipalité



ORGES

Vœux

Chers toutes et tous,

Nous aurions voulu vous présenter nos traditionnels vœux à l'occasion d'un assouplissement des mesures sanitaires que nous subissons, nous avons donc attendu mais rien ne vient, hélas.

En ce début d'année, nos pensées vont d'abord à celles et ceux qui ont été touchés dans leur santé ou dans leur famille, mais aussi à tous ceux qui voient leurs projets professionnels, associatifs, relationnels, sportifs ou autres s'effondrer devant des diktats étonnants. Nous n'avons pas à juger ces derniers, mais bien à tout mettre en œuvre pour que l'on puisse

s'en débarrasser le plus rapidement possible et il n'y a qu'une solution pour cela: mettre de côté son individualisme et tirer tous à la même corde. Ce n'est pas forcément facile mais c'est faisable! Alors accrochons-nous et on y arrivera.

Alors: à très bientôt à l'apéro, au restaurant, au théâtre, à l'Abbaye, au Tour de Jeunesse, Bonne et magnifique année 2021.

La Municipalité

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64
Courriel: info@baulmes.ch



Laurent Bader
Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUIITEBCEUF
Tél: +41 24 459 25 75
laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch



Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
Stratifié - Ponçage
Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
à votre service **www.solcreations.ch**
021 887 74 30
024 426 07 26

CARACThair COIFFURE

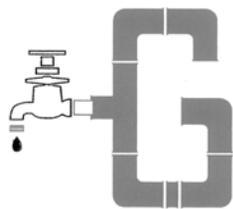
Je tenais à remercier l'ensemble de mes clients pour leur fidélité ainsi que pour leur soutien durant cette année particulière.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2021

Par ailleurs, je vous informe que **CaractHair Coiffure** sera **FERMÉ**
du 17 janvier au 3 mars 2021 pour cause de vacances

Je me réjouis déjà de vous revoir dès le jeudi 4 mars 2021.

Jessikelly Aubert - 078 915 41 89



sanitaire chauffage
Gaillard Etienne
Tél. 024 441 53 01 • 079 206 98 56



Système d'aspirateur centralisé
Représentant régional
allaway
LIGNEROLLE



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 - 1435 Essert-Pittet
077 452 80 19

lettres.retrouvees@gmail.com

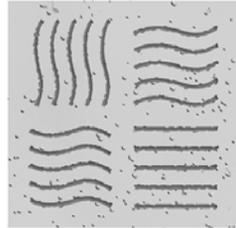
N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public...

- ... prépare votre courrier, discours ou poème;
- ... corrige votre document ou le réécrit;
- ... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

CORPS ACCORD

Retrouver l'équilibre



- **Massages...**
 - relaxant
 - ayurvédique
 - neuro-musculaire
 - aux pierres chaudes
- **Coaching**
- **Thérapie Polarity**
- **Questions sociales**
 - renseignements,
 - conseils, etc.

Audrey Roncière

Masseuse, animatrice
en atelier créatif
et infirmière sage-femme

Sur rendez-vous au
079 394 87 00

- Détente
- Bien-être
- Harmonisation
- Regain d'énergie

Philippe Roncière

Masseur, coach,
thérapeute Polarity
et travailleur social

Sur rendez-vous au
079 653 53 52

- Problèmes de dos
- Douleurs musculaires
- Envie de se réorienter
- Besoin de faire le point

Institut Corps Accord • Auberge du Cerf • Rue du Collège 2 • 1357 Lignerolle

Cheminées de salon et poêles de chauffage

Quand il pleut, qu'il fait froid ou qu'il neige dehors, rien de tel qu'un bon feu dans la cheminée ou dans le poêle. Ces installations non seulement nous réchauffent, mais nous plongent aussi dans une atmosphère douce et confortable. Grâce à nos conseils, vous pouvez faire en sorte que le feu dans votre maison soit non seulement agréable, mais aussi sans danger.

Attention aux projections d'étincelles

Durant les mois d'automne et d'hiver, le risque d'incendie augmente dans les appartements comme dans les maisons. Les incendies sont souvent causés par des projections d'étincelles hors de la cheminée. Il suffit d'une étincelle pour mettre le feu à des matériaux facilement inflammables se trouvant à proximité du feu. Vous pouvez prévenir les incendies en fermant les portes de protection ou les rideaux métalliques des poêles à bois. Pour les cheminées à foyer ouvert, nous recommandons de les équiper de dispositifs de protection appropriés.

Laisser refroidir les cendres 48 heures au minimum

Ne videz jamais les cendres en apparence refroidies dans des seaux en plastique, des sacs poubelles ou des boîtes en carton. Ne nettoyez jamais la cheminée ou le poêle avec un aspirateur normal. Les cendres nécessitent une période d'au moins 48 heures pour refroidir. Il faut les laisser refroidir à l'extérieur dans un récipient résistant au feu, muni d'un couvercle et placé sur une surface incombustible avant de pouvoir les éliminer. Il est interdit de jeter les cendres dans la forêt et elles ne sont pas indiquées pour une utilisation comme engrais.

Les cendres de bois des cheminées, complètement refroidies, peuvent être éliminées avec les ordures ménagères. Afin d'éviter la formation de poussières et de protéger les employés de la voirie, veuillez utiliser les sacs-poubelle officiels et bien les fermer. En cas d'incendie causé par une élimination inadéquate des cendres, la compagnie d'assurance peut réduire les prestations

en raison d'une négligence grave. Un incendie peut alors rapidement devenir très coûteux pour vous. Vous trouverez ici de plus amples informations concernant les cendres et la manière de les éliminer.

Les conseils du CIPI en détail

- Rendez les cheminées à foyer ouvert plus sûres en installant un rideau métallique ou une porte vitrée pour bloquer les étincelles.
- Laissez les cendres refroidir dans un récipient incombustible et muni d'un couvercle pendant au moins 48 heures avant de les jeter. Voir informations sur les cendres.
- Du bois, pas de déchets. Brûlez du bois non traité, correctement séché et qui a été stocké pendant au moins 24 mois. Vous pouvez utiliser des morceaux de papier pour allumer le feu. En revanche, le carton, les journaux, les déchets et le bois traité doivent être mis à la poubelle et non dans la cheminée ou le poêle: les brûler peut générer des fumées dangereuses et des feux de cheminée.
- Faites vérifier et nettoyer régulièrement par un ramoneur les cheminées, les poêles, les tuyaux de raccordement et le conduit de fumée.
- Ne faites pas sécher du linge humide sur le poêle. Une fois sec, il pourrait brûler.
- Ne pas utiliser d'allume-feu liquides. Un bon feu prend du temps pour se former. N'utilisez jamais de l'alcool à brûler, du bioéthanol, de l'essence ou d'autres allume-feu liquides pour votre cheminée ou votre poêle. Ils peuvent causer des incendies explosifs et des blessures graves.
- Ne laissez jamais vos enfants sans surveillance dans une pièce avec une cheminée ou un poêle en activité.
- Extincteur à portée de main ? Achetez un extincteur et placez-le à portée de main pour les cas d'urgence.

- Installation par un professionnel. Toute cheminée et tout poêle nécessite une autorisation et doit répondre aux exigences de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI). Il est donc fortement recommandé de faire réaliser l'installation par une entreprise professionnelle spécialisée.

Vous trouverez sur le site de l'association Energie-bois Suisse des informations sur la manière d'allumer votre chauffage au bois le plus efficacement possible et sans dégagement de fumée.

Attention aux feux de cheminée

Les feux de cheminée sont principalement causés par une utilisation incorrecte de l'installation de chauffage. Par exemple, l'emploi de bois trop humide peut provoquer la formation de dépôts de suie dans le conduit de fumée ou dans la cheminée qui peuvent s'enflammer. Si une cheminée brûle, il y a un danger aigu pour les personnes et l'ensemble du bâtiment. De plus, des gaz toxiques se répandent alors dans les pièces et des flammes jaillissent de la cheminée.

Lors de l'installation d'une cheminée ou de l'achat d'un poêle, vous devez vous assurer, avec l'installateur de poêle, l'installateur de cheminée et le ramoneur, que la section de la cheminée est adaptée à la puissance calorifique.

Il est important que vous ne brûliez pas de combustibles trop humides ou inappropriés, tels que des déchets.

Le feu a besoin d'une alimentation en air suffisante: si celle-ci est coupée trop tôt après avoir allumé le feu, le bois ne peut pas brûler et le feu couve seulement, entraînant la formation de suie. Si la vitre de votre cheminée ou de votre poêle devient noire, il s'agit d'un signal d'avertissement clair.

Source: www.bfb-cipi.ch/